



La croissance démographique régionale reste forte

Au 1^{er} janvier 2017, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 7 948 300 habitants. Elle est la deuxième région la plus peuplée de France. Sa croissance démographique connaît un léger ralentissement mais reste soutenue (+ 0,6 % en moyenne par an depuis 2012). Elle se situe ainsi au-dessus de la moyenne nationale. Les disparités départementales persistent. La Haute-Savoie, l'Ain et le Rhône conservent leur dynamisme démographique, à l'inverse du Cantal et de l'Allier dont le déclin démographique se poursuit. Cette évolution démographique profite avant tout aux communes peu denses, dont le rythme de croissance est élevé.

Jean Geymond, Aude Lécroart, Insee

Au 1^{er} janvier 2017, 7 948 300 personnes habitent en Auvergne-Rhône-Alpes, qui représente 12,3 % de la population de France métropolitaine. Elle reste la deuxième région la plus peuplée après l'Île-de-France. Entre 2007 et 2017, elle a gagné 543 000 habitants, soit environ les populations de Lyon et Villefranche-sur-Saône réunies. Sa croissance annuelle moyenne sur ces dix années est de + 0,7 %, supérieure à la moyenne nationale (+ 0,5 %). Elle est à la fois portée par la natalité et par l'attractivité résidentielle de la région.

Sur la période 2012-2017, l'accroissement démographique de la région a légèrement ralenti par rapport à la période 2007-2012 (*figure 1*), comme dans la quasi-totalité des régions.

Une croissance démographique importante en léger ralentissement

En effet, l'excédent des naissances sur les décès (solde naturel) diminue entre ces deux périodes, tandis que le solde migratoire reste stable (*définitions*). Cependant, Auvergne-Rhône-Alpes continue de se démarquer. D'une part, son solde naturel est toujours le deuxième plus élevé de France métropolitaine, derrière l'Île-de-France et à égalité avec les Hauts-de-France. D'autre part, la région conserve l'un des plus forts rythmes de croissance de France métropolitaine, derrière la Corse et l'Occitanie, au même niveau que les Pays de la Loire.

1 La croissance démographique ralentit dans 10 départements de la région sur 12

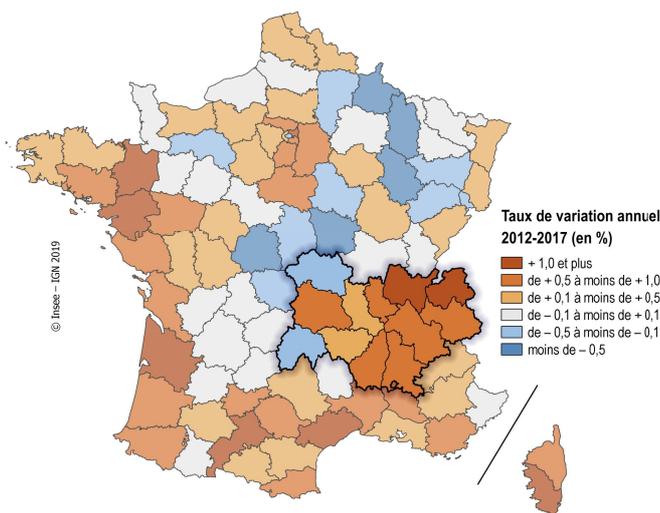
Évolution de la population sur les périodes 2007-2012 et 2012-2017, par département et contributions des soldes naturel et migratoire

	Population			Taux de variation annuel moyen (%)					
	2007	2012	2017	de la population		dû au solde naturel		dû au solde migratoire	
				2007-2012	2012-2017	2007-2012	2012-2017	2007-2012	2012-2017
Ain	574 377	612 191	643 350	+ 1,3	+ 1,0	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,8	+ 0,6
Allier	343 114	342 911	337 988	0,0	- 0,3	- 0,3	- 0,4	+ 0,3	+ 0,1
Ardèche	309 456	318 407	325 712	+ 0,6	+ 0,5	+ 0,1	- 0,1	+ 0,5	+ 0,6
Cantal	149 057	147 415	145 143	- 0,2	- 0,3	- 0,4	- 0,6	+ 0,2	+ 0,3
Drôme	473 428	491 334	511 553	+ 0,7	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,4	+ 0,5
Isère	1 178 714	1 224 993	1 258 722	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,6	+ 0,5	+ 0,1	0,0
Loire	740 668	753 763	762 941	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,3	+ 0,2	0,0	0,0
Haute-Loire	220 437	225 686	227 283	+ 0,5	+ 0,1	0,0	- 0,2	+ 0,5	+ 0,3
Puy-de-Dôme	626 639	638 092	653 742	+ 0,4	+ 0,5	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,4
Rhône	1 677 073	1 762 866	1 843 319	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,2	+ 0,1
Savoie	405 535	421 105	431 174	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,3	+ 0,2
Haute-Savoie	706 708	756 501	807 360	+ 1,4	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,6	+ 0,7	+ 0,7
Auvergne-Rhône-Alpes	7 405 206	7 695 264	7 948 287	+ 0,8	+ 0,6	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,3
France métropolitaine	61 795 238	63 375 971	64 639 133	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,1

Source : Insee, Recensements de la population 2007, 2012 et 2017

2 Forte croissance démographique le long de l'axe Lyon – Genève

Évolution de la population entre 2012 et 2017 par département



Source : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017

L'axe Lyon – Genève favorisé

La Haute-Savoie, département de France métropolitaine à la plus forte croissance démographique entre 2007 et 2012, se place au deuxième rang pour la période 2012-2017 (+1,3 % par an), derrière la Corse-du-Sud et à égalité avec la Gironde et la Haute-Garonne. L'attractivité du bassin genevois est le principal moteur de cette croissance. L'Ain et le Rhône (*définitions*) font également partie des dix départements métropolitains les plus dynamiques démographiquement, respectivement aux 8^e et 10^e places. Par ailleurs, entre 2012 et 2017, le Rhône a le 4^e plus haut solde naturel de France.

La Drôme et le Puy-de-Dôme sont les seuls départements de la région dont la croissance démographique a augmenté entre les

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés dans la commune de résidence).

Le solde migratoire apparent, ici appelé « **solde migratoire** », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi Maptam), l'appellation « **département du Rhône** » recouvre deux acceptions. Au sens strict, il s'agit du territoire de compétence du conseil départemental du Rhône. Au sens large, il concerne la circonscription départementale du Rhône, administration d'État placée sous l'autorité du préfet du Rhône. C'est ce dernier sens qui est ici utilisé.

Définie par Eurostat, la **grille communale de densité** permet de comparer le degré d'urbanisation des pays européens, avec une méthodologie homogène. Elle caractérise les communes en fonction de la répartition de la population sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense.

périodes 2007-2012 et 2012-2017. Dans les deux cas, cette hausse est due à une augmentation du solde migratoire.

Malgré un solde naturel négatif, la Haute-Loire et l'Ardèche gagnent des habitants grâce à un solde migratoire excédentaire. À l'inverse, dans la Loire et l'Isère, la croissance démographique est assurée uniquement par l'excédent des naissances sur les décès.

Enfin, le déclin démographique de l'Allier et du Cantal se poursuit. Bien que leur solde migratoire soit positif, il ne suffit pas à compenser le déficit naturel (*figure 2*).

Forte croissance démographique des communes peu denses

La croissance de la population diffère selon le degré de densité des territoires (*définitions*).

La croissance annuelle moyenne des communes peu denses et des communes de densité intermédiaire de la région est forte, et supérieure à la moyenne nationale. Entre 2007 et 2017, elle est de +0,7 % pour les communes de densité intermédiaire et +0,9 % pour les communes peu denses (respectivement +0,4 % et +0,6 % au niveau national). Bien que ce rythme reste élevé, il est toutefois légèrement en baisse depuis 1975.

Dans la région, les communes peu denses ont en moyenne 1 100 habitants, et pour près des deux tiers, entre 500 et 2 000 habitants. Elles sont souvent situées dans les couronnes périurbaines des principales agglomérations. Les communes de densité intermédiaire, telles qu'Évian-les-Bains (74) ou La Verpillière (38), ont pour leur part une population moyenne de 5 200 habitants. Parmi les 30 plus peuplées d'entre elles, 17 sont bénéficiaires du plan national « Action cœur de ville », soit les deux tiers des villes de la région concernées par ce dispositif visant à redynamiser le centre des villes.

Entre 2007 et 2017, les communes densément peuplées de la région ont désormais un rythme de croissance plus soutenu que la moyenne nationale (+0,6 % par an contre +0,4 %), grâce à un fort excédent des naissances. Ces communes représentent 31 % de la population de la région en 2017, pour seulement 1 % de la superficie du territoire.

Enfin, les communes très peu denses connaissent une légère croissance démographique sur cette même période, plus faible qu'au niveau national (+0,1 % contre +0,2 %). Depuis 1975, leur situation démographique s'est améliorée progressivement. Elles représentent 3 % de la population régionale, pour 33 % du territoire. ■

Avertissement :

Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2012 et 2017 est ainsi affectée d'un très léger « effet questionnaire », négligeable sur cette période.

Sources

Depuis 2004, la méthode du **recensement de la population** est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Les **populations légales** publiées fin 2019, qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2020, sont millésimées 2017, car elles sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2015 à 2019 et ramenées à une même date, celle du milieu de la période.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Thierry Geay
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2019

Pour en savoir plus

- « Une croissance démographique marquée dans les espaces peu denses », *Insee Focus* n° 177, décembre 2019
- « 38 % de la population française vit dans une commune densément peuplée », *Insee Focus* n° 169, novembre 2019
- « La croissance démographique reste soutenue, grâce au dynamisme des grandes aires urbaines », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 41, décembre 2018

